

Dimanche 22 octobre 2023

29^{ème} dimanche ordinaire (A)



*Tiberius Caesar Divi Augusti Filii Augustus
Tibère César, fils du divin Auguste
Denier d'argent, Lyon, vers 15-37*

L'impôt à César

Lectures

- ✓ Isaïe 45, 1.4-6 : Je suis le Seigneur, il n'en est pas d'autre.
- ✓ Psaume 95 : Rendez au Seigneur la gloire et la puissance.
- ✓ 1 Thessaloniens 1, 1-5b : Nous rendons grâce à Dieu au sujet de vous tous.
- ✓ Matthieu 22, 15-21 : Est-il permis de payer l'impôt à César ?

Homélie

Quelques pistes pour entrer dans les lectures de ce dimanche.

1. La première lettre aux Thessaloniens constitue sans doute le premier écrit du Nouveau Testament. Datée d'environ l'an 50, soit 20 années après la passion de Jésus, elle précède largement les Evangiles écrits à partir des années 70.

« *A vous grâce et paix* » constitue une introduction ou une conclusion courante chez Paul. La liturgie eucharistique y fait référence en s'ouvrant sur les paroles conclusives de la 2^e épître aux Corinthiens : « *La grâce de Jésus, le Christ, notre Seigneur, l'amour de Dieu le Père, et la communion de l'Esprit Saint soient toujours avec vous* ». Sans doute pouvons-nous y voir une dimension fondamentale du ministère des apôtres et de leurs successeurs : vivre dans l'action de grâces et être des transmetteurs de paix et de grâce.

Dans ces quelques lignes, nous retrouvons aussi une référence aux vertus théologiques que sont la foi, la charité et l'espérance. Chacune d'elles est ici qualifiée d'une manière qui vaut la peine de s'y arrêter : foi active ; charité qui se donne de la peine ; espérance qui tient bon. Cela donne une dimension dynamique, qui résonne notamment avec ces mots de saint Jacques : « *La foi sans les œuvres est morte* » (Jc 2,26).

2. Bien à l'opposé de cette attitude libérante, la démarche des pharisiens témoigne d'un rapport biaisé à Jésus et à son message. Après des mots vrais dans la littéralité, mais pervers par l'intention sous-jacente, comme souvent dans les controverses entre Jésus et les pharisiens ou les grands prêtres rapportées par les évangélistes, la complexité des situations humaines est ramenée à du légalisme strict : « *Est-il permis, oui ou non ?* » Jésus ne s'y laisse jamais enfermer, et renvoie ses interlocuteurs à leur expérience, leur conscience.

Ici, en les invitant à sortir de leur poche la pièce d'argent à l'effigie de l'empereur, et ce dans le Temple, il leur fait voir combien ils ont déjà répondu à la question. Dans la vie « mêlée » qu'ils mènent et qui est aussi la nôtre, il n'y a pas de soi-disant « pureté » idéologique ou rituelle. Rendez à César ce qui est à César, vous qui déjà êtes en commerce avec lui. Mais en outre, rendez à Dieu ce qui est à Dieu, vous qui le niez en cherchant la mise à mort de son Envoyé.

3. La première lecture nous mettait en présence d'un roi terrestre, bien éloigné de la tradition judaïque, et en qui pourtant Isaïe va reconnaître un « messie ». Ce qui lui permet cette lecture c'est que Cyrus, le roi perse, en passe de conquérir le royaume de Babylone, va être un roi qui libère, qui renvoie chez eux les déportés et les soutient dans la reconstruction de leur vie.

Dans la parole adressée à Cyrus, on peut lire un double message. L'un qui rappelle aux croyants juifs, comme à nous-mêmes ou à l'Eglise : vous n'êtes pas le canal unique de la grâce divine. L'autre qui rejette l'idolâtrie et rappelle à Cyrus qu'il n'est pas dieu, mais aussi à nous qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'il nous faut nous garder d'idolâtrer qui que ce soit, fût-il un champion sportif, politique ou religieux.

Père Bernard Peeters sj
Communauté Notre-Dame de la Paix, Namur